

# Procès-verbal du Conseil d'établissement

---

**Date** : Lundi 21 juin 2022

**Lieu** : Lycée Français International Gustave Eiffel – Salle d'étude

**Horaires** : 18h00

## Étaient présents

Damien DESSENS : Proviseur du Lycée Français International Gustave Eiffel

Vincent DE LOENEN : Conseiller Principal d'Éducation

Charline LECLAIR : Directrice administratif et financier

Esther PALACIO : représentante du conseil d'administration

Servane BARBICHE : Représentante des parents d'élèves

Carole GOULET : Représentante des parents d'élèves

Stéphanie DUVAİL : Représentante des parents d'élèves

Béatrice TORBAL : Représentante des enseignants

Sandrine JORDAN : Représentante des enseignants

Grégoire BERRUYER : Représentant des enseignants

Yara ANTÃO : Représentant des délégués des élèves

Mohamed ZALIM : Représentant du CVL

Aymen Chahine MEZIANE : Représentant des élèves

---

## Ordre du jour

- Adoption du PV de séance du 14-02-2022
  - Bilan pédagogique 2021-2022
    - Préparation de rentrée 2022
    - Structure scolaire / effectifs prévisionnels
    - Politique des langues
    - Missions particulières
    - Organisation du temps scolaire
    - Projets / Voyages
  - Projet d'établissement 2022-2025
  - Règlement intérieur 2022
  - Questions diverses
- 

Le secrétariat de la séance est confié à Madame Charline LECLAIR. Vincent DE LOENEN se propose d'être Co-secrétaire de la séance.

### 1. Ordre du jour

L'Ordre du Jour est adopté à l'unanimité

### 2. Adoption des PV de séance des 14-02-2022

PV 14-02-2022 : Voté à l'unanimité

## **BILAN PÉDAGOGIQUE ET FONCTIONNEMENT**

Bilan année scolaire 2021-2022  
Bilan service BCD CDI  
Service santé et vie scolaire  
Cela s'étoffera l'année prochaine.

Monsieur le proviseur tient à remercier tous les collègues d'avoir fait leurs bilans de manière à constituer le bilan pédagogique annuel. Monsieur le Proviseur précise que ce document sera partagé, mis sur le site internet de l'établissement et sera plus étoffé encore l'année prochaine.

Mme Carole Goulet ajoute que c'est un très bon outil, mais qu'il faudrait le mettre en ligne plus régulièrement. Ce sont des choses qui valent la peine d'être partagées. Il manque des éléments ; sur les actions menées, sur les sorties scolaires.

En termes de communication M. le proviseur souligne le fait qu'on est passé de 700 à plus de 1 050 sur nos réseaux, grâce au travail du service communication (stagiaires de l'université pédagogique). Quasiment chaque semaine le LFIGE poste 1 à 2 communications supplémentaires. Cependant il faut inciter les enseignants à communiquer.

Mme Torbal nous signale qu'il ne faut pas oublier le site internet de l'école qui n'est pas remis à jour et alimenté de manière régulière. Il est nécessaire de mettre en valeur les projets, les sorties scolaires, etc.

La représentante des élèves, Yara Antão trouve que l'interface mérite d'être changée.

M. le proviseur prévoit pour la rentrée janvier 2022 une nouvelle plateforme. M. le proviseur nous informe que le site a été piraté. Mais on a remis à jour les données. M. le proviseur précise que le coût de la rénovation d'un site est élevé.

Mme Duvail demande pourquoi est-ce si cher ? Il y a des outils qui sont plus simples, et le travail demandé ne devrait pas prendre plus d'une journée.

M. le proviseur lui répond qu'il n'y a pas que la conception du site. Il y a aussi l'arborescence, toutes les informations à télécharger, trouver les emplacements où les répertorier.  
Le coût est donc de 2000 à 3000 euros pour construire un site internet. Il faut un prestataire professionnel.

Mme Goulet demande si lors d'une mise à jour ne serait-il pas possible de créer un lien et de le partager avec les représentants des parents dans le groupe Whatsapp ? Notre service de communication pourrait-il s'en charger ?

Mme Torbal répond que pour un tel service on a besoin de professionnels.

M Berruyer demande si le site est alimenté que par stagiaire de communication ?

M. le proviseur confirme. Il précise que le travail sur le site est budgétisé sur la 2ème partie de l'année scolaire.

M. le proviseur propose comme idée une newsletter publiée tous les 15 jours avec tous les éléments de communication.

▪ **Effectifs et structure scolaire**

**Primaire**

CLASSE	Effectifs 2021-2022	DEPARTS	NOUVEAUX INSCRITS	Effectifs prévisionnels 2022-2023	Nombre de divisions
TPS	12		5		0
PS	18	1	10	22	1
MS	38		17	34	2
GS	59	1	8	46	2
<b>Maternelle</b>	<b>125</b>			<b>102</b>	<b>5</b>
CP	45	2	7	65	3
CE1	51	3	6	49	2
CE2	39	2	4	46	2
CE2-CM1				6 - 16	1
CM1	48	2	3	24	1
CM2	36	3	6	52	2
<b>Elémentaire</b>	<b>219</b>		<b>65</b>	<b>258</b>	<b>11</b>

**Second degré**

CLASSE	Effectifs 2021-2022	DEPARTS	NOUVEAUX INSCRITS	Effectifs prévisionnels 2022-2023	Nombre de divisions
6ème	41		2	35	2
5ème	36	2	3	44	2
4ème	35	3	1	35	2
3ème	27	4		32	2
<b>Collège</b>	<b>139</b>	<b>9</b>		<b>146</b>	<b>8</b>
2nde	23	4	3	25	1
1ère	18	2	1	20	1
Tale	15	15		16	1
<b>Lycée</b>	<b>56</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>61</b>	<b>3</b>

M. le proviseur nous informe que nous sommes dans une pleine phase d'inscriptions et de réinscriptions. On attend les confirmations de toutes les familles pour qu'on puisse connaître le nombre exact de départs. Nous connaissons 85% de réinscriptions avec une incertitude concernant les 15% restants. Nous avons effectué 2, encore un aujourd'hui.

M. le proviseur présente le bilan des effectifs de l'établissement :

### **Maternelle**

Pour le moment, pas de TPS, mais il y aura sûrement une TPS-PS  
Pour la rentrée pas plus de 5 divisions en maternelle

### **Elémentaire**

65 élèves de prévu en CP dont 3 classes, soit 1 classe de plus que ce qui avait été initialement envisagé.  
Une classe double niveau CE2-CM1

### **Second degré**

2 classes par niveau en collège et 1 classe par niveau au lycée.  
Perte d'effectif de 2<sup>nde</sup> à 1<sup>ere</sup> : lié à notre faiblesse d'offre de spécialité.  
Dès la rentrée, M. le proviseur précise que nous demanderons l'ouverture de nouvelles spécialités pour 2023-2024.  
Plus précisément une 6<sup>ème</sup> spécialité « **Histoire Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques** » (HGGSP).

M. Berruyer nous fait remarquer qu'ici les élèves sont moins nombreux et donc sont mieux encadrés qu'en France. Il ajoute qu'en seconde, s'ils sont 25, nous rencontrerons un problème d'équipement et un manque de tables en laboratoire.

M. le proviseur répond que nous ne comptons pas dédoubler les classes pour autant et qu'une table pourrait être ajoutée par exemple.

Mme Goulet insiste qu'il faudrait communiquer sur le fait que les élèves sont dans des classes peu nombreuses. Mme Goulet ajoute qu'il faudrait faire des enquêtes pour essayer de comprendre ce que les parents attendent d'un lycée pour leurs enfants.

M. le proviseur précise que pour l'année prochaine nous n'aurons demander qu'une spécialité (HGGSP). Nous ne pouvons en demander qu'une, ce qui développerait déjà l'offre et permettrait aux élèves de mieux de préparer à certaines orientations dans le supérieur.

Mme Goulet propose que lors des inscriptions nous pourrions avoir un QCM sur l'orientation des élèves.

M. le proviseur met en évidence que la campagne de communication (publicité) pour l'établissement a rapporté 15% de nouvelles inscriptions.

### **Unanimité pour cette structure scolaire**

#### **▪ Politique des langues – LFIGE**

M. le proviseur souligne que cet aspect est particulièrement important pour l'identité de l'établissement. La majorité des enseignements sont en français avec 3h d'anglais et 3h de portugais. A partir de la 5<sup>ème</sup> possibilité de choisir entre espagnol ou chinois. L'établissement offre donc une diversité de parcours et un niveau de langue en anglais et en portugais excellent.

M. le proviseur rappelle que tous nos élèves sont en section internationale depuis CP avec 3h de portugais / semaine (1h30 de langue et 1h30 de discipline non linguistique). 11 élèves ont obtenu le DNB international cette année.

**A partir de cette année s'ouvre la possibilité pour les élèves des lycées ayant déjà une section internationale, de bénéficier d'un parcours linguistique particulier pour obtenir un Bac français international, permettant ainsi une valorisation de leur parcours. Ce sera le cas pour nos élèves dès 2023-2024.**

Dans 3 ans, quand la section internationale arrivera au Bac. Les élèves pourront développer un parcours bilingue ou trilingue selon nos possibilités d'enseignement.

Des parcours adaptés et validés par des certifications

- Intermédiaires : CECRL
- Reconnues internationalement :
  - CAMBRIDGE (Anglais)
  - DIPLE (Portugais)
  - DELE (Espagnol)
  - HSK (Chinois)

- **Une filière d'excellence** : la Section Internationale Portugaise

	OBLIGATOIRE			S.I.P*	OPTIONNEL	CERTIFICATIONS					PERI-ÉDUCATIF
	ANG	PORT	ESP/CHIN			FR	ANG	PORT	ESP	CHIN	
TALE	LVA ANGLAIS 2H	LVB PORT. 2H	LVB ESP/CHIN 2H	Passage du BFI* à partir de 2024							Les activités varient à chaque rentrée scolaire.  Selon le nombre d'inscription, les activités seront ouvertes.  (Exemples : cours de portugais débutant, cours d'anglais débutant, club anglais...)
1ère	LVA ANGLAIS 3H	LVB PORT. 3H	LVB ESP/CHIN 2H			CAMBRIDGE					
2nde	LVA ANGLAIS 3H	LVB PORT. 3H	LVB ESP/CHIN 2H30	à partir de 2022		DELE	CAPLE	DELE	HSK		
3ème				Passage du DNBI* en 2021		DALF					
4ème	ANGLAIS 3H	PORT. 3H	LVB ESP/CHIN 3H			DFCE					
5ème				depuis 2020							
6ème	ANGLAIS 4H	PORT. 4H	-								
CP à CM2	ANGLAIS 3H	PORT. 3H	-	depuis 2020 du CP au CM2 -3H							
GS	ANGLAIS 3H	PORT 3H	-								
MS	ANGLAIS 3H	PORT 3H	-								
PS	ANGLAIS 3H	PORT 3H	-								

Nos partenaires



\* S.I.P. : Section Internationale Portugaise  
 \* DNBI : Diplôme national du Brevet international (section portugaise)  
 \* BFI : Baccalauréat français international

### Maitrise du français

#### M. le proviseur présente le dispositif :

Engagement des équipes, axe du projet d'établissement

Engagement des familles pour favoriser maitrise français de leurs enfants

- ⇒ 2 dispositifs : dispositif EANA arrivée au LFIGE pour non francophone. Test entrée à partir GS, à partir CM1 il faut niveau A2.

Prof FLE : 27h 1<sup>er</sup> trimestre 24h 2<sup>ème</sup> trimestre et 21h 3<sup>ème</sup> trimestre.

UPE2A et FLE pris en charge par Etablissement

CCFM vient à l'Etablissement en périscolaire : à payer par familles mais peut être pris en charge aussi.

Mme Palacio insiste sur le fait que les parents pourraient prendre en charge ce dispositif.

### M. le proviseur continue sa présentation :

- Constat que la maîtrise du français reste un point de difficulté pour un certain nombre d'élèves
  - Engagement de toutes les équipes enseignantes : **PROJET D'ETABLISSEMENT**
- Evaluations :
  - diagnostic de début d'année (après la rentrée)
  - puis ensuite en cours d'année (sur le niveau global de maîtrise dans chaque classe)
- Développer des projets dans lesquels les élèves travailleront la langue (mise en projet, oral...)
- Place accordée au français plus importante dans chaque discipline (vocabulaire employé, syntaxe)
- Développement de partenariats  
CCFM
- Constat que la maîtrise du français reste un point de difficulté pour un certain nombre d'élèves
  - Engager les familles
- A l'inscription :
  - Interroger les familles sur leur projet d'éducation dans le SE français
  - Les impliquer davantage (partenariat CCFM, clubs Fr pour parents, réunions régulières à l'école)
- Protocole d'accueil pour les élèves arrivant d'un autre système éducatif
  - 1<sup>er</sup> degré : Test dans la langue d'origine + test math + rencontre familles (enseignant d'accueil de la classe, prof de LV et prof de math) : si pas de difficulté (niveau A2 en C3) et projet cohérent : passage (1<sup>er</sup> degré)
  - 2<sup>nd</sup> degré : Test FLE et pas d'entrée au collège si le niveau A2 n'est pas atteint  
cours de FLE CCFM (3 mois max à raison de 2h/j pour atteindre le niveau A2)

### Dispositifs EANA et FLE : Politique des langues – 1er degré et 2<sup>nd</sup> degré

Politique des langues : mission maîtrise langue française

Mission du 2<sup>nd</sup> degré au 1<sup>er</sup> degré pour travailler ensemble

L'année prochaine 3<sup>ème</sup> mission de l'inspecteur.

Mme Goulet signale que nous avons la certification Cambridge mais aucune certification en portugais

M. le proviseur répond qu'en effet, l'institut Camoes ne propose des certifications qu'à partir de 16 ans. Il rappelle néanmoins que des tests sur les attendus correspondant au CERL seront prévus.

M. Berruyer ajoute que Cambridge est très compliqué.

Mme Goulet précise que Cambridge pour les petits est relativement simple. Mme Goulet ajoute que ce serait aussi intéressant de proposer des certifications aux parents.

M. le proviseur revient sur les attendus de fin de cycle. Il informe que les équipes ont fait le travail et que ce sera finalisé avant les vacances toussaint. Cela permettra aux familles de voir l'évolution des progrès réalisés par les élèves au fur et à mesure des tests. Par ailleurs, un travail de mise en cohérence a également été réalisé pour permettre une meilleure continuité entre le 1<sup>er</sup> et au 2<sup>nd</sup> degré.

En dernière année on fera des groupes compétences. On devra favoriser le travail en groupes hétérogènes qui vont travailler sur des compétences précises.

Mme Duvail se demande pourquoi des groupes hétérogènes plutôt que des groupes par niveau ?

M. le proviseur répond que les groupes de niveau ne constituent pas le meilleur moyen de faire progresser les élèves. L'EEMCP2 d'anglais venue récemment dans l'établissement l'a encore rappelé. Il faut certes une expérience pédagogique confirmée pour pouvoir en tirer le meilleur profit pour les élèves.

Mme Goulet propose de prévoir une meilleure formation des enseignants pour travailler sur les compétences

Mme Jordan n'est pas d'accord. C'est déjà le cas. Les enseignants travaillent déjà par groupes de compétences.

M. le proviseur ajoute que les enseignants ont bénéficié de plusieurs niveaux de formation et que dans leurs pratiques, l'oral devra être favorisé le plus possible.

### **Travail Collectif**

- Enseignants de langues (Portugais et anglais)
- Enseignants de langues et enseignants titulaires
- Poursuite de ce travail en équipe
- Visite de classe (croisées et coordo)

### **Politique des Langues repensée**

- en termes de progression linguistique
- en termes de cohérence avec les programmes et d'articulation entre les 3 langues pour la DNL
- en termes de traces écrites
- Intégration des certifications en anglais (fin de primaire) et en portugais (6ème)

### **Organisation des enseignements revue**

- Mieux intégrer les élèves dans l'apprentissage des compétences en fonction de leur parcours
- Organisation en groupes de compétences avec un accent mis sur les fins de cycle
- Des passerelles à mettre en œuvre entre les groupes de compétence (évaluation par les enseignants chaque fin de trimestre)

### **PS : 3h de portugais**

### **MS et GS : 3h de portugais + 3h d'anglais**

### **CP – CE1 – CM1 : 3h de portugais + 3h d'anglais**

Pour chaque niveau :

**1h30** langues en groupes de compétences –

Les élèves des deux classes de chaque niveau sont rassemblés et séparés par groupes de compétences – avancés et intermédiaires

2 professeurs en barrette

**1h30** EMILE la classe complète sans groupes de compétences.

## Accent mis sur la fin de cycle 2 ou d'élémentaire

**CE2 ET CM2 : 3h de portugais + 3h d'anglais**

Pour chaque classe :

**1h30** langue en groupes de compétences – avancés et intermédiaires

**2x2 professeurs en barrette**

**1h30** EMILE classe complète sans groupes de compétences

### ▪ Missions particulières au LFIGE

M. le proviseur présente la nouvelle mission : PRIO.

D'un point de vue financier M. le proviseur fait savoir que concernant les primes annuelles, les taux sont fixés par le Proviseur, en fonction de la charge de travail de la mission.

L'enseignant chargé de la coordination « parcours avenir » de la 6eme à la terminale est Nicolas Rodot. Il sera la personne ressource en information et en orientation.

M. Berruyer considère que c'est un poste lourd. Il insiste en précisant qu'en France il y a 2 PP par classe pour assurer ce rôle.

M. Le proviseur répond que c'est en effet le cas pour des effectifs d'élèves bien plus important que

Mme Palacio demande qui seront les référents numériques.

M. le proviseur répond que ce seront monsieur Berruyer et monsieur Frank.

Mme Palacio continue sur les ressources humaines et demande si nous avons fait une demande pour un directeur du primaire ? Et si nous correspondons aux critères exigés ?

M. le proviseur espère un directeur du primaire pour la rentrée 2023. Il précise que cela a été discuté avec le chef de secteur géographique et avec le poste diplomatique. Nous correspondons effectivement aux critères et qu'une demande sera réitérée l'an prochain. Le poste diplomatique accompagnera cette demande importante.

M. le proviseur signale que ce sont les missions qui sont votées et non les personnes qui restent de la compétence du chef d'établissement et pour lesquelles des lettres de mission sont mise en place.

### Indemnités pour Missions Particulières (IMP) :

→ Permet de rétribuer de manière graduée l'exercice de différentes missions, en fonction de la charge effective de travail que nécessite leur accomplissement et des conditions dans lesquelles elles sont exercées

5	taux	annuels	forfaitaires	:
312,50 €	625 €	<b>1 250 € (= taux 1)</b>	2 500 € et 3 750 €	

A l'AEFE, paiement en équivalent HSE

→ **Lettres de mission associées**  
**Evaluation des missions**

Ces missions sont votées par le conseil d'établissement.

**Vote à l'unanimité pour les missions particulières**



Intitulé de la mission	Objectifs	Taux d'IMP	Nb
Coordination de discipline	Organiser, coordonner les activités de la matière <u>2<sup>nd</sup> degré</u> : SPC, SVT <u>1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré</u> : coordination de langue	1	4
Coordination 1 <sup>er</sup> Degré	Assurer en lien avec le chef d'établissement, la coordination des équipes du 1 <sup>er</sup> degré	3	1
Autre mission d'intérêt pédagogique et éducatif	Assurer la relation avec les différentes institutions et/ou assurer la coordination interne : - Référent culture - Référent numérique - Coordination de la SI - PRIO	0,25 1 0,25 1	1 1 1 1
Accompagnant pédagogique	Accompagner un collègue dans l'entrée dans le métier (liaison avec les EMFE ou EEMCP2)	0,25	2

## ▪ Dispositif « Aide aux devoirs »

M. de Loenen le CPE informe les membres du CE que pour deuxième année consécutives 25 T1 et 36 T2 de la 6eme au 3eme. Il faudrait que cela vienne des élèves plus que des parents  
Profil : nombre plus important en 6eme et 5eme, difficultés surtout dans méthodologie

- **4 jours / semaine** : lun, mar, mer, jeu (6 à 7 créneaux proposés d'une heure)
- Sur base du volontariat → 25 élèves différents au T1 / 36 au T2
- Inscription préalable
- Objectifs :
  - Permettre aux élèves d'avoir un temps d'accompagnement aux devoirs
  - Aide méthodologique
- Perspectives 2022-2023 :
  - Augmenter le nombre de créneaux (sur la pause méridienne ?)
  - Ouvrir aux 2nde ?
  - Meilleure communication auprès des PP
  - Bilan pour les élèves concernés ?

## ▪ Informations relatives à l'accueil et à la restauration scolaire

### Comité des événements / accueil

- Fédérer la communauté éducative
- Renforcer la liaison école/famille
- Participer à l'amélioration de l'accueil des nouveaux élèves et nouvelles familles

Madame Goulet exprime le souhait d'inciter enseignants et parents à participer aux événements.

### Commission restauration scolaire

M. Le Proviseur informe le CE que le LFIGE recherche toujours un prestataire. Quelques entreprises ont émis des offres qu'il reste à étudier.

L'objectif de cette commission serait de :

- Favoriser l'équilibre alimentaire et la santé lié à l'alimentation
- Participer à l'amélioration de l'espace cantine

### Sécurité / accueil

M. le proviseur signale que le dispositif d'accueil doit être renforcé pour éviter l'entrée de personnes extérieur dans l'établissement. Il conviendra d'organiser la remise des enfants à leurs parents dans le jardin d'accueil à l'entrée du primaire. Les parents de maternelle continueront cependant d'amener les enfants à leur classe.

M. le proviseur informe les membres du CE que les dispositifs de sécurité vont être renforcés à la demande de l'inspection générale du MEAE. Une réhausse des murs d'enceinte et des portails sera réalisé. Par ailleurs, pour les parents et tierces personnes, les visiteurs, des cartes individuelles d'identification seront mises en place.

Mme Goulet demande si on peut prévoir une sécurité à l'extérieur de l'enceinte ?

M. le proviseur répond que ce n'est pas prévu.

## ■ **Organisation du temps scolaire**

M. le proviseur présente le nouveau dispositif destiné à la restauration scolaire. L'organisation des services dans un contexte mouvant d'effectifs et sans connaître encore le prestataire et encore moins le souhait des familles à inscrire leur enfant est assez délicat. C'est la raison pour laquelle le temps de pause méridienne est prévu sur 1h30 et non plus sur 1h pour le second degré. Rien n'est modifié pour le premier degré.

L'organisation de la restauration scolaire est prévue avec le mobilier actuel. L'estimation pour un nouveau mobilier moderne et facile d'utilisation pour le personnel de nettoyage est de 33 000 euros (table et chaises avec pieds en Z).

Mme Palacio précise qu'il y a actuellement 140 places et demande si nous pouvons avoir une capacité de 170 places avec d'autres tables ?

M. le proviseur répond que oui. Le projet à terme sera un espace fermé de manière à pouvoir bénéficier d'un réfectoire tout autant qu'une salle polyvalente.

M. le proviseur ne peut s'avancer avant d'avoir l'ensemble des éléments. Il précise que le prix par repas est envisagé à 200MZN pour les maternelles et à 300 MZN pour les élémentaires.

Un espace d'accueil des lunch-box sera également prévu. Pour des raisons de norme d'hygiène il faudra cependant séparer les espaces cantines et lunch box.

Il est prévu un service à table pour les maternelles et les premiers niveaux de l'élémentaire et un self service pour les autres.

Concernant le projet de réfectoire, Mme Jordan pense que, pour le corps professoral, il est mieux de fermer en haut et de garder l'espace en bas pour réaliser des activités pédagogiques.

M. le proviseur informe le CE qu'un des projets envisagés prévoyait l'espace du haut comme une salle réfectoire/salle polyvalente. Ce projet n'ayant pu être mené à son terme, il devra être revu dans son ensemble. Une réflexion sera menée l'an prochain pour revoir le plan de développement des infrastructures de l'établissement.

Mohamed Zalim demande si le nouveau prestataire prévoit une configuration identique que le précédent ?

Mme Palacio répond que pour le moment oui mais à terme on aura un espace plus large, 3 services différents et 170 places avec le nouveau mobilier.

Mme Goulet pense que cela dépendra aussi de la vitesse du service.

M. Berruyer pense que cela risque de prendre du temps : nettoyer les tables entre chaque service, etc. M. Berruyer demande si nous savons si les familles sont intéressées plus par la cantine ou non ?

Mme Palacio propose de faire une enquête auprès des familles. Il faut trouver un prestataire qui réponde au cahier de charges et qui propose un rapport qualité-prix intéressant.

Mme Goulet demande s'il va cuisiner sur place.

Mme Palacio répond que non et que tout sera vraisemblablement livré et que seuls les derniers éléments seront réalisés sur place.

Mme Duvail demande qu'en est-il de l'espace lunch-box ? Où ? Comment garder un aspect sympa tout en séparant les espaces lunch box et cantine ?

Mme Jourdan insiste sur le fait d'essayer de garder les espaces couverts et non fermés pour les activités pédagogiques.

Mme Barbiche met le doigt sur un problème lors des repas des maternelles : il faudra renforcer le contrôle des repas pour les enfants. A l'époque il y avait des parents d'élèves qui surveillaient, mais maintenant il faut que ce soit l'établissement qui prenne cette surveillance en charge.

Mme Palacio considère qu'il faut que, pendant cette pause déjeuner, il y ait un projet pédagogique derrière pour les élèves comme pour les parents.

M. le proviseur signale que la surveillance sera assurée par l'établissement, de manière à conserver la maîtrise de ce domaine de compétence et que le service sera quant à lui assuré par le prestataire.

### **Organisation possible avec le réfectoire actuel**

3 services avec extension d'1/2h horaires du second degré

#### **Scénario à 70% élèves ½ pensionnaires**

Créneaux/jours	Mardi	Jeudi	Nbr d'élèves	Capacité max.
11h45 – 12h15	CP-CE1-CE2 (70% cantine)		109	140
12h15 – 12h45	CM1-CM2-6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup>		114	140
12h45 – 13h15	4 <sup>ème</sup> /3 <sup>ème</sup> /2 <sup>nd</sup> /1 <sup>ère</sup> /Tale		96	140

**Scénario à 95 % élèves ½ pensionnaires**

Créneaux/jours	Mardi	Jeudi	Nbr d'élèves	Capacité max.
11h45 – 12h10	CP-CE1		97	140
12h10 – 12h30	CE2-CM1-CM2		129	140
12h30 – 12h50	6 <sup>ème</sup> / 5 <sup>ème</sup> / 4 <sup>ème</sup>		104	140
12h50 – 13h10	3 <sup>ème</sup> / 2 <sup>nd</sup> / 1 <sup>ère</sup> / Tale		90	140

**Nb : les maternelles ne sont pas précisées car déjeunent à l'espace dédié à la maternelle**

▪ **Projets sorties et voyages**

M. le proviseur signale que beaucoup de projets ont été proposés pour l'année prochaine.

Olympiades, sorties, projet jardin, parcours citoyen, parcours littéraire, contes, atelier Noël, atelier philo en maternelle et élémentaire.

Mlle Antão encourage d'organiser les voyages scolaires pour les 1ere et Terminale car cette année il n'y a pas eu de voyage.

M. le proviseur précise qu'un voyage Inter niveau entre les première et les terminales serait proposé pour un des révisions, consolidation des acquis et préparation du grand oral.

Chahine Meziane insiste sur le fait que les voyages scolaires des 1<sup>ère</sup> et des terminales n'ont pas pu avoir lieu cette année. Il précise aussi que les parents ne sont pas assez sensibilisés.

Mme Goulet pense qu'il faut profiter des voyages scolaires pour travailler l'oral. Avant des anciens élèves rencontraient ceux en préparation du BAC pour réviser.

M. le Proviseur répond que c'était justement l'objectif du voyage proposé déjà cette année pour les 1ères et terminales mais qui n'a pas reçu suffisamment de retours positifs pour pouvoir l'envisagé. Dans toute la mesure du possible, les voyages et sorties devront impliquer le plus tôt possible les familles pour leur bonne information et recueil d'intention.

**PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2022-2025**

M. le proviseur présente le projet en cours de construction. La finalisation avec les équipes a eu lieu le 22 juin.

Le projet établissement comprend une organisation autour de 4 axes auxquels sera adjoint un plan d'actions :

- Cf. présentation.

**Le projet d'établissement sera validé à la rentrée avec finalisation du plan d'action. [Vote au CE d'ici la fin 2022.](#)**

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

M. le proviseur remercie les familles, les enseignants et les élèves pour le travail conséquent réalisé pour la refonte intégrale du Règlement intérieur. Ce dernier est davantage lisible et compréhensible, notamment en distinguant une partie « droits » et une partie « devoirs ». Le fonctionnement est reprécisé sans entrer dans tous les éléments de procédure.

Mme Jordan, Mme Duvail et M. Meziane revient sur le point des horaires et considèrent que terminer à 17h45 c'est trop tard pour les élèves. Les conditions de circulation prévoient auparavant un dépôt minute (Circulation autour établissement).

Mme Palacio pense qu'avant, grâce à la rampe d'accès et le rond-point, la circulation était plus fluide et facilitait pour déposer les enfants.

M. le proviseur signale que l'horaire de 17h45 ne devrait concerner que les élèves des plus grandes classes et qu'il est une conséquence de l'ouverture des horaires sur la pause méridienne. Ce n'est en aucun cas une norme ni ce qui est recherché, bien entendu. Quant aux conditions de circulation, une commission « circulation » pourrait être organisée à la rentrée avec l'appui de quelques familles et personnels de l'établissement. Il conviendra de respecter cependant les éléments de sécurité précédemment cités.

Mme Palacio propose aussi de modifier la terminologie Chap 2.5 « doivent être vigilant »

M. le proviseur accepte le changement.

Mme Palacio propose dans le chapitre « Education pour la santé » d'ajouter que l'alcool et les drogues soient interdits (chap 4.6).

Mme Goulet propose aussi que les boissons énergisantes et les sodas soient interdits « dans le cadre scolaire »

M. le proviseur répond que le règlement intérieur ne décline pas ce qui est déjà interdit par la loi. Concernant les boissons et sodas, un ajout sera fait. Le proviseur précise qu'il conviendra de trouver une solution à terme concernant l'autorisation de fumer pour les adultes.

Le règlement intérieur sera mis en ligne et communiqué aux parents : courriel et carnet de liaison.

**Vote à l'unanimité pour le règlement intérieur**

## QUESTIONS DIVERSES

M. Meziane rappelle que le Foyer des lycéens est en suspens.

M. de Loenen précise qu'il est attendu une proposition de la part des lycéens. Cela aurait pu être salle de musique mais elle est très utile. Il conviendra de voir à la rentrée pour mettre en place un espace dédié avec la vie scolaire pour que les lycéens puissent se retrouver.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Vincent de Loenen  
Secrétaire de séance



Damien Dessens  
Proviseur

